# Fiche

**La littérature regorge de témoignages d'un désir de découvertes et d'exploration par-delà les frontières. Jules Verne en est un représentant bien connu, tant pour les espaces marins (*Vingt Mille Lieues sous les mers*) que spatiaux (*De la Terre à la Lune*). Cette fascination pour ces territoires ne saurait effacer les enjeux géopolitiques, économiques et symboliques pour les États qui se lancent à leur conquête. Les défis sont alors tout autant économiques, technologiques, scientifiques que politiques.**

## I. Les courses à l'espace

Dans le contexte de la guerre froide, l'espace devient un enjeu de rivalité entre les deux superpuissances. Dans le cadre de la menace nucléaire, la perspective de déployer des vecteurs au-delà de l'atmosphère pour assurer une réplique à toute agression, ainsi que de disposer de satellites permettant de communiquer ou d'observer l'adversaire, aiguillonne la rivalité entre les États-Unis et l'URSS. En 1957, l'URSS est la première puissance à mettre sur orbite un satellite, Spoutnik. Puis en 1961, la présence de Y. Gagarine dans l'espace semble conforter l'avance technologique soviétique. En réaction, les États-Unis financent amplement la NASA pour le programme Apollo avec pour objectif de franchir une « nouvelle frontière » : il s'agit de poser le pied sur la Lune en premier. C'est chose faite en 1969 avec N. Armstrong et B. Alldrin. La guerre froide est ainsi marquée par des tensions pour dominer la conquête de l'espace extra-atmosphérique, dont l'une des dernières occurrences est l'Initiative de défense stratégique, surnommée *Star Wars*, visant à procurer aux États-Unis un bouclier antimissile nucléaire depuis l'espace. Mais la fin de la guerre froide ne signifie pas la fin des ambitions : la Russie reste aujourd'hui l'un des rares pays à disposer d'un véhicule fiable, Soyouz, pour rejoindre la Station spatiale internationale (ISS).

Les pays émergents ont développé des stratégies spatiales propres, affirmant leurs ambitions. Pour l'Union européenne, il s'agit par exemple de jouer la carte de la coopération pour ne pas être dépendante de programmes américains : ainsi Galileo doit concurrencer le GPS. Ces nouveaux acteurs conduisent à une remobilisation des États-Unis sur ces questions stratégiques. D. Trump annonce ainsi en 2017 la création d'un commandement militaire de l'espace et le projet d'une présence humaine sur Mars. Cela peut être vu comme une réponse à l'activité chinoise spatiale qui, après l'envoi des premiers taïkonautes, le premier alunissage automatique sur la face cachée en 2019, vise la planète rouge.

Enfin, les États ne sont plus les seuls à pouvoir prétendre à ces nouveaux espaces. Les entreprises privées lorgnent sur ce nouveau marché, qui pourrait être multiple, tant du point de vue du développement des vols touristiques spatiaux, de la mise en place de satellites que de la perspective à long terme de l'exploitation de corps spatiaux. Il peut aussi y avoir une hybridation de ces acteurs : depuis 2020, les astronautes peuvent se rendre à bord de l'ISS en utilisant Dragon X, véhicule conçu et développé en partenariat avec SpaceX, entreprise privée.

Exercice n°1

Exercice n°2

Exercice n°3

## Affirmer sa puissance depuis la mer

Les espaces marins sont au cœur des enjeux géopolitiques contemporains. En plus des ressources exploitées et potentielles, cet espace offre aux États des possibilités de projeter leur force ou assurer leur défense. Avec la naissance du concept de dissuasion nucléaire, dont l'un des principes repose sur la capacité des États détenteurs de l'arme atomique à pouvoir déclencher une frappe après avoir été eux-mêmes la cible d'une attaque, les océans abritent des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) pouvant frapper à de très longues distances, et dont la tâche quotidienne est de rester indétectable aux yeux et aux oreilles des adversaires potentiels. La France dispose ainsi, tout au long de l'année, d'un SNLE, opérant depuis la base de l'Île-Longue en Bretagne. Sur les océans aussi, le déploiement de groupes aéronavals ou d'escadres constitue un élément de puissance pour les pays disposant de cet outil coûteux. Les porte-avions sont ainsi les ambassadeurs d'une diplomatie militaire, pouvant intervenir partout dans le monde pour protéger les intérêts de la puissance ou porter assistance dans le cadre d'une crise humanitaire. La présence de la 7e flotte américaine au Japon apparaît comme une réassurance de l'alliance américaine face aux ambitions chinoises dans les espaces maritimes du Pacifique.

Ces forces ont un coût, et nécessitent des capacités industrielles et technologiques dont ne disposent pas tous les États. Ainsi les États-Unis disposent de 11 porte-avions, tandis que la Chine développe son deuxième. Cela va de pair avec l'acquisition d'aéronefs adaptés, éléments que l'Inde se doit d'acquérir à l'étranger, ne disposant pas de filière nationale pour produire des avions de combat à la pointe de la modernité guerrière. Les espaces arctiques, dont l'importance se renforce avec les changements climatiques, nécessitent aussi l'usage de matériel spécifique, domaine où la Russie a longtemps bénéficié d'une avance avec un brise-glace à propulsion nucléaire.

Enfin, disposer d'un ensemble cohérent de bases ou de facilités maritimes dans des ports étrangers permet à une marine de s'affirmer comme influente. Pour protéger ses intérêts, la France dispose ainsi d'une base à Djibouti, qui a vu en quelques années l'installation voisine d'une base américaine et d'une base chinoise. Si les Américains sont toujours premiers pour la puissance maritime, la Chine n'est pas en reste avec par exemple l'établissement d'un réseau de facilités maritimes, le « collier de perles », depuis le golfe Persique jusqu'à son territoire pour surveiller l'un des axes maritimes majeurs contemporains.

© 2000-2025, Miscellane